# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE 1<sup>ier</sup> trimestre

#### Présences:

Enseignants: Mme Cerro (Directrice), Mme Odoyer, Mme Laforgue, Mme Lartigau, Mr Cuq.

Représentants élus des parents d'élèves titulaires:

Mme Chamayou, Mme Rouffiac, Mme Maniquant, Mme Pousthomis, Mme Yamada Mairie: Mr Crepy (maire), Mme Bonnefoy (Adjointe déléguée aux affaires scolaires)

Invité: Mr Sauvestre (Directeur de l'ALAE/ALSH)

Excusée: Mme Cathignol

## 1°) Election des représentants des parents d'élèves:

Les élections ont eu lieu le 09/10/20. En raison du protocole sanitaire, le vote s'est déroulé uniquement par pli-porté ou courrier pour la première fois. Le taux de participation de 46,9 % est sensiblement équivalent à celui de l'année dernière compte tenu des absents la semaine du vote et les oublis ... . 5 titulaires et 5 suppléantes ont été élues (2 représentantes par classe). Un trombinoscope est affiché à l'entrée de l'école.

Titulaires: Mmes Maniquant, Peres, Rouffiac, St Omer, Yamada

Suppléantes: Mmes Chamayou, Pérocheau, Pouthomis, Ramirez, Siegel Pourcet

Réponse à la question des parents élus concernant la diffusion du compte rendu du conseil d'école :

Dès que le compte rendu sera signé par toutes les parties, la mairie, les parents élus et la directrice, il pourra être largement diffusé par la liste de diffusion de l'APE ou sur le site de la mairie.

## 2°) Bilan de la rentrée

Répartition: comme prévu, l'école accueille 109 élèves répartis sur 5 classes.

PS/MS 29, GS / CP 20, CP/CE1 21, CE2/CM1 19, CM1/CM2 20

Le travail est très conséquent pour la maîtresse et l'ATSEM sur la classe de PS/MS.

La rentrée s'est faite avec un protocole sanitaire allégé par rapport au mois de juin. Cependant certaines mesures permettant de ne pas brasser les groupes ont été conservées : entrée différente maternelle, élémentaire, partage des espaces dans les cours de récréation, affectation précise des toilettes et lavabos.

Le protocole de lavage des mains a perduré.

Un seul cas de COVID-19 détecté parmi les élèves en octobre et plusieurs cas parmi le personnel.

Pour cette rentrée de novembre, les mesures sont durcies, avec notamment le port du masque pour les enfants à partir du CP en intérieur et en extérieur (sauf pendant les activités de sport). La cour d'élémentaire est partagée en 3 espaces.

Sur la sollicitation de parents de CE2, Mme Cerro fait part du problème récurrent des petits jouets personnels que les enfants s'échangent à la récréation et ramènent à la maison. Dans le contexte sanitaire actuel cela n'est bien sûr pas possible. Une information sera faite aux enfants et aux familles.

## Réponses aux questions des parents sur les mesures sanitaires:

Mme Cerro précise que l'usage du gel hydro-alcoolique est proscrit pour les enfants. Seul le lavage des mains au savon et à l'eau est autorisé selon le protocole.

Concernant le nettoyage des locaux, Mme Bonnefoy précise que le produit utilisé, Nat'Clear est un produit 100% naturel et biodégradable. L'usage de nettoyeur vapeur a été étudié, mais le cout est trop élevé et pas forcément adapté au nettoyage des points contacts, chaises et tables.

Concernant la réouverture de la garderie à partir de 7h30, M. Crépy explique que le planning des personnels est actuellement très chargé et tendu afin d'assurer la sécurité des enfants. Il n'est pas possible de rajouter des heures. Les personnels municipaux sont sur-sollicités depuis mars et sont épuisés. Si des absences de personnel devaient se produire cela pourrait remettre en cause le fonctionnement de l'école. M. Crépy ajoute que la mairie pourrait alors étudier les propositions d'aide de parents bénévoles.

Concernant le port du masque pour les enfants à partir de 6 ans : le masque doit être changé à la mi-journée. Il a été décidé que cela se ferait après la cantine pour garder un masque propre toute l'après-midi. Discussion sur les jouets amenés à l'école, prêtés par l'Alae (protocole de désinfection).

## 3°) Sécurité - exercices

Sur la période septembre – octobre, 2 exercices ont été faits selon le protocole habituel.

- L'exercice d'évacuation incendie de début d'année, le 13/09 avant la récréation du matin. L'évacuation des locaux et le regroupement s'est fait normalement en 1minute et 50 secondes.
- Concernant les risques d'attentat, l'exercice « intrusion » a été fait le 16/10. Les différents partenaires ont été préalablement prévenus. Mme Cathignol a donné l'alerte silencieuse et Mme Serres était « l'observateur interne ». L'alerte a été levée par l'envoi d'un SMS. Les différents intervenants ont accusé réception.

En maternelle, les enfants sont placés dans une situation ludique.

Les enfants sont habitués à l'exercice. Son déroulement ne pose pas de problème.

Les classes se barricadent, les rideaux sont tirés et les lumières éteintes, chacun se cache sous une table, le silence absolu est demandé.

Mme Cerro a fait remonter différentes observations à la mairie.

- Impossibilité de fermer à clef le bureau de M. Sauvestre (pas de serrure).
- Impossibilité de fermer à clef 2 classes en préfabriqué depuis cet été (effets de la sécheresse).
- Difficultés récurrent pour occulter toutes les ouvertures dans la classe de GS/CP: pas de rideau sur chaque fenêtre. Des rouleaux de papier kraft sont utilisés à cet effet.
- Rideaux déchirés dans différentes classes (rideaux anciens, usés), surtout dans les classes des préfabriqués.
- Quelques bruits venant des préfabriqués (pieds de chaises ...).

M. Crépy précise que les agents municipaux ont pris en compte les demandes. Les rideaux vont être intégralement changés. Des devis sont en cours. La mairie envisage de solliciter des associations notamment la Soldera pour la réalisation de rideaux ignifugés et isolants. Livraison prévu en mars 2021.

Réponse aux questions des parents sur le déroulement des exercices :

Les enseignantes de maternelle expliquent que lors de l'exercice aucun mot anxiogène n'est prononcé en maternelle. Les enfants doivent jouer à se cacher. Ils sont tout le temps avec la maîtresse.

Sur la sollicitation des parents élus, Mme Cerro précise qu'à l'avenir un mot sera diffusé dans les cahiers de liaison le jour des exercices afin d'en informer les familles.

Depuis la rentrée de novembre, le risque d'attentat est très élevé. Le plan Vigipirate est à son niveau maximum. M. Crépy explique qu'en conséquence les parkings devant l'école sont condamnés, le stationnement et les regroupements de personnes sont interdits. Les affichages idoines ont été placés autour de l'enceinte. Mme Cerro précise que personne ne doit pouvoir rentrer dans les locaux sans autorisation ni sans être accompagné le cas échéant. Ouvriers, réparateurs, intervenants ..., doivent d'abord passer en mairie.

La vigilance doit être accrue de la part de tous. Une attention particulière doit être portée aux livraisons voire aux colis piégés.

La panne de standard sur le téléphone de l'école a été signalée (impossibilité de joindre l'école) et va être réglée sous peu.

## 4°) Modification du règlement intérieur : sans objet

# 5°) Aménagement des locaux – équipements

La mairie est toujours dans l'attente de réponse concernant le dossier « Ecoles numériques rurales » déposé auprès du rectorat. La réponse conditionne l'achat du matériel informatique. Mme Cerro précise qu'elle n'a, à ce jour, aucune information.

L'équipe enseignante a été sollicitée par la mairie afin de lister les besoins en équipement divers et de pouvoir programmer les achats dans le temps.

Mme Cerro précise que les structures en bois placées côté sud sont sans effet sur la chaleur dans les classes. Par contre cela enlève énormément de lumière.

L'équipe enseignante insiste donc sur le caractère urgent de l'installation de la climatisation dans les classes du bâtiment de maternelle avant le printemps et souhaite que cet investissement soit fait de façon prioritaire quitte à suspendre tout autre achat.

M. Crépy explique que des devis ont été faits et que les travaux se feront en avril/mai avec, en premier lieu, la classe de Mme Cathignol (PS/MS) ainsi que le nouveau dortoir, puis dans un deuxième temps, la classe de Mme Odoyer (GS/CP).

D'autre part, une liste de jeux de cour pour la maternelle a été transmise : vélos, draisiennes, ballons sauteurs, ballons, échasses, pneus ... . L'achat de ce matériel encombrant est conditionné au fait de disposer d'un lieu de rangement (idéalement, un cabanon à installer dans la cour de maternelle).

Enfin, l'équipe enseignante est aussi sollicitée sur le projet de réaménagement de la salle qui sert actuellement de salle informatique, bibliothèque, salle des maîtres.

Il s'avère qu'une place conséquente pourra être gagnée en réaménageant la bibliothèque avec des étagères murales. Cela améliorerait l'accessibilité pour les enfants. Un coin lecture plus vaste serait alors disponible. De plus, l'obtention de la subvention pour l'achat du matériel informatique (classe mobile) permettrait d'enlever les postes actuellement obsolètes et de gagner énormément de place.

L'équipe enseignante souhaite donc pouvoir disposer d'un espace repas plus fonctionnel et convivial. La demande a été faite pour l'installation d'un frigo et d'un mini four.

Concernant l'achat de mobilier pour les classes, la projection d'effectif pour la rentrée 2021 ne fait pas apparaitre de besoin en mobilier pour les élèves. L'agencement des classes dans les préfabriqués sera à l'étude sur le budget 2021.

Réponses aux questions des parents élus :

Le remplacement des préfabriqués aujourd'hui vétustes n'est pas programmé dans l'immédiat car l'équipe municipale sortante s'est engagée sur deux autres projets conséquents sur le plan financier. Ce projet reste prioritaire et sera remis à l'ordre du jour en 2022-2023. Cependant, l'étude prenant en compte les besoins des enfants et des enseignants se fera avant afin d'être prêts pour engager les travaux dès que les budgets seront débloqués.

## 6°) Bilan financier:

Sur le budget fournitures (6 000€) alloué par la mairie pour l'année (civile) 2020, il restait fin septembre 1 874,65€.

Une dernière commande de l'ordre de 400€ a été passée. Le solde 2020 sera donc positif.

Le solde de la coopérative est de 9 500€ à ce jour. Deux familles n'ont pas encore encaissé les chèques de remboursement de la classe de découverte.

L'APE annonce une subvention 2020-2021 de 500€ et le remboursement des frais de bus pour la piscine.

# 7°) Volet pédagogique:

## **Evaluations nationales**:

Les élèves des niveaux CP et CE1 ont passé des évaluations nationales en début d'année.

Sur le plan des mathématiques, les items les plus chutés sont « la résolution de problèmes » pour 4 élèves sur 17 et « placer un nombre sur la droite numérique », pour 7 élèves sur 17. Les 5 autres compétences sont particulièrement bien réussies.

En français, seul l'item « reconnaissance des lettres » est chuté par 4 élèves sur 17. Les 7 autres compétences sont particulièrement bien réussies.

En CE1, la « lecture à haute voix d'un texte » est chutée particulièrement pour 6/16 élèves et révèle un manque important de fluence.

En mathématiques, la « résolution de problèmes » est chutée pour 5 élèves sur 16.

Les résultats sur la circonscription et sur le plan national nous seront fournis pour comparaison. Néanmoins, l'équipe enseignante prend en charge les élèves qui se révèlent fragiles dès maintenant et doit étudier les mesures à mettre en place pour améliorer durablement la réussite sur les items qui posent problème de façon récurrente.

D'autre part les élèves des autres niveaux CE2, CM1 et CM2 ont été évalués en début d'année afin de faire un point sur les éventuels effets du confinement.

Il ressort que la lecture à haute voix est le point le plus défaillant. Un travail spécifique est engagé depuis le début de l'année sur la classe de CE2/CM1. Des progrès sont observés.

M. Cuq n'a pas encore les retours sur les classes de 6ème de cette année.

## Projets de classe:

En raison des conditions sanitaires les enseignants ont du mal à se projeter sur certaines actions notamment si des sorties sont nécessaires.

La classe de GS/CP reconduit le projet « autour du monde » et le jardinage. Un élevage de coccinelles est envisagé.

En cycle 3, la classe de M. Cuq (CM1/CM2) est associée avec le collège dans le projet « Mon collège sur Mars », rédaction d'une charte et construction d'une maquette.

Dans le cadre du festival de Fonsegrives, M. Cuq pense réaliser un court métrage sur le thème de l'addiction au numérique et aux smartphones.

## Projets de l'ALAE:

Les activités courantes de danse, couture, radio, bricolage, sport, jardinage, sont reconduites. M. Sauvestre évoque un projet autour des abeilles et des ruches.

Le séjour montagne est en préparation (40 places disponibles) : il se déroulera du 22/02 au 26/02 au Monts d'Olmes.

Dans le cadre du CMJ et du centre jeune, le sentier botanique est bien avancé, un concours de déguisement est prévu pour Halloween.

Cantine et périscolaire:

Les parents élus demandent que les menus soient visibles sur le site de la mairie et qu'ils soient actualisés régulièrement. Il faudra diffuser l'information pour que les parents aillent visiter le site de la mairie.

Concernant le goûter sur le temps périscolaire, les parents élus questionnent sur la possibilité d'un goûter collectif.

Le temps du goûter (16h-16h30) est un temps gratuit (NAP). M. Sauvestre explique que ce serait difficile à mettre en œuvre car le flux des enfants est important à ce moment-là et que cela modifierai le prix global du service.

En ce moment, il est difficile d'envisager cela en raison du protocole sanitaire.

Aide aux devoirs:

Les parents questionnent sur la possibilité de mettre en œuvre « une aide aux devoirs » pendant l'étude. Cela pose la question des locaux disponibles, du financement et du personnel. A l'étude ...

Photos:

Les parents souhaiteraient que le photographe inclue des photos d'identités dans sa prestation et qu'il renouvelle le cadre général de prise de vue « un peu désuète ».

Mme Cerro explique que la requête sur les photos d'identité revient tous les ans et que le photographe refuse d'en faire.

Mme Cerro consultera d'autres photographes pour connaître les tarifs des prestations.

Festivités de Noël:

Le grand spectacle des enfants ne pourra se tenir cette année. La salle de la Fontaine est fermée. Les conditions sanitaires ne le permettront pas.

L'APE mettra en place une vente de sapin si cela est autorisé.

Fin de séance.

<u>Signatures:</u>

Pour les enseignants

Pour les parents élus

Pour la mairie

Fabrice CREPY

5